

**ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION À
UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
Délivré au nom de la Commune**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Dossier n° DP0120422500004
Déposée le : 04/03/2025	Dépôt affiché le : 04/03/2025	Complet le : 04/03/2025
Par :	Monsieur ISABEY FABRICE	Surface de plancher créée: 74m ²
Demeurant à :	RIBOU 12400 CALMELS ET LE VIALA	
Pour :	Transformation du garage en annexe de, l'habitation : création de surface de plancher sans construction	Destination : habitation (annexe)
Sur un terrain sis :	RIBOU 12400 CALMELS ET LE VIALA	
Cadastré :	AK-0369, AK-0021, AK-0364, AK-0368, AK-0020	

La Maire de CALMELS ET LE VIALA,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 21 septembre 2021, sa modification simplifiée n°1 approuvée par délibération intercommunale en date du 09 novembre 2023 et sa modification simplifiée n°2 approuvée par délibération intercommunale en date du 17 décembre 2024 ;

Vu la déclaration préalable susvisée ;

ARRÊTE

Article Unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à CALMELS ET LE VIALA, le

18 MARS 2025

La Maire

Anne-Marie CONSTANS

